



Lancement du Contrat de Quartier Durable Les Marolles

Avec Bockstael et Jonction, Les Marolles devient le 3^e Contrat de Quartier durable actif sur la Ville de Bruxelles, et le 17^e Contrat de Quartier de la Ville, depuis l'existence des contrats de quartier en 1993. Durant 4,5 ans, ce nouveau contrat de quartier durable bénéficiera d'un programme de revitalisation afin de renforcer la position de l'habitant dans ce quartier précaire tout en contrebalançant les effets de la gentrification exercée par le Sablon sur les Marolles. Le bureau CityTools a été désigné par la Ville de Bruxelles pour identifier avec les habitants les besoins et ressources du quartier des Marolles. La première Assemblée Générale avec les habitants aura lieu ce jeudi 8 juin à 19h.

Lutter contre la gentrification

Les enjeux sont de taille dans ce quartier emblématique de Bruxelles. Ans Persoons, Échevine des Contrats de quartier, déclare : « *Quartier mythique à Bruxelles, creuset de l'identité bruxelloise et de la zwanze, les Marolles représentent le quartier populaire par excellence, aux conditions de vie difficiles, mais duquel émane une énergie de vie urbaine et un attachement sans pareil. Avec le quartier du Sablon le juxtaposant, les Marolles subit également une pression immobilière et touristique grandissante menaçant son identité et son accessibilité. Avec ce Contrat de Quartier, nous allons, durant les 4,5 prochaines années, investir dans des espaces verts, des logements sociaux, la micro-économie, la propreté... afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. Ainsi, nous espérons contrebalancer ce phénomène de 'sablonsation' et renforcer la position des Marolliens. L'objectif est d'impliquer du mieux que possible les habitants.* »

CityTools chargé de définir le programme du Contrat de Quartier

CityTools se présente comme un bureau d'étude 'spécialisé dans le conseil stratégique en matière de développement urbain durable'. Ce bureau a été désignée par la Ville de Bruxelles pour étudier le contexte urbanistique du quartier des Marolles et en dégager les priorités. Dans le plan d'action, CityTools prévoit également des propositions pour la participation citoyenne, un élément essentiel dans la collaboration de chaque contrat de quartier.

Première AG avec les habitants ce jeudi 8/6 à 19h

La première Assemblée Générale du Contrat de Quartier Les Marolles aura lieu ce jeudi 8 juin à 19h à l'Espace Communautaire Radis-Marolles (Rue Lacaille, 4). Tous les habitants du quartier sont chaleureusement conviés à participer à ce premier rassemblement où leur sera expliqué les enjeux du Contrat de Quartier Les Marolles par le bureau d'étude CityTools et comment il leur sera possible de s'impliquer, notamment en se portant candidat pour la Commission de Quartier, chargée d'émettre des avis sur les réalisations des projets tout au long du Contrat de Quartier.

Plus d'informations

- [Un Contrat de Quartier, c'est quoi ?](#)
- [CityTools](#)

Contact presse : Thi-Tiên Trân, Thi-Tien.Tran@brucity.be, 02 279 44 17 / 0474 35 29 89